

L'art

Introduction:

Pour introduire ce cours sur l'art, nous allons parler du procès original qui s'est ouvert durant l'année 1927. Le plaignant, Edward Steichen, est un collectionneur américain souhaitant importer un objet aux États-Unis, mais il refuse de s'acquitter de la taxe douanière à la frontière. Pour se justifier, il affirme que l'objet qu'il transporte est une œuvre d'art, car la réglementation veut que toute œuvre d'art soit exonérée de ces taxes. L'objet en question est une sculpture nommée *Oiseau dans l'espace* ayant été fabriquée par le sculpteur roumain Constantin Brancusi en 1923.



Malheureusement, l'État américain ne voit pas l'*Oiseau* de Brancusi du même œil. Pour lui, cet objet ne peut pas prétendre au statut d'objet d'art et doit donc être taxé. Edward Steichen refuse alors cela et intente un procès à l'État américain : il est persuadé de pouvoir convaincre le jury qu'il s'agit d'une authentique œuvre d'art. Ainsi, l'intérêt de ce procès dépasse le seul enjeu économique. Le tribunal doit certes trancher si Steichen doit payer, ou non, la taxe douanière, mais une dimension philosophique entre aussi en jeu. En effet, ce procès nous donne accès à une réflexion sur l'art : l'*Oiseau* de Brancusi bouscule les consciences en nous poussant à nous interroger. Quels critères justifient d'accorder un statut d'œuvre d'art à un objet ? Cette question sera le fil conducteur de ce cours.

Nous verrons d'abord en quoi la fabrication d'un objet d'art nécessite l'usage d'une technique particulière, comme tout autre objet. Puis nous comprendrons ce qui permet de distinguer la fabrication artistique des autres productions et ce qui permet de spécifier l'objet d'art par rapport à l'objet quelconque. Enfin, nous étudierons comment certains objets d'art du XX^e siècle ont révolutionné l'idée que nous nous faisions de l'œuvre artistique.

Qu'est-ce qu'une œuvre d'art ?

Comment est-il possible que l'urinoir de Marcel Duchamp ne soit plus considéré comme un **objet banal**, mais comme une œuvre d'art?



a. Les règles de l'art

L'étymologie



En grec, « art » se dit *tékhnê*. L'origine grecque assimile donc l'art et la technique.



Technique:

Selon Aristote, la « technique » est « une disposition à produire accompagnée d'une règle vraie ».

Le mot évoque la même idée d'« habileté » et de règles précises dans un domaine de compétence (cela peut être un savoir, un art ou un métier). À première vue, pratiquer un art consiste donc à suivre un ensemble de règles déterminées à l'avance, en vue de produire un objet.

L'habileté artistique et l'habileté artisanale

Considérant ce que nous venons de voir, un cordonnier compétent et habile fabrique une chaussure en suivant des règles de fabrication qu'il connaît et maîtrise, ou par exemple cette statue grecque nécessite la **maîtrise parfaite** du bronze.



Imaginons un instant que cette œuvre ait été réalisée sans connaissances, ni maîtrise technique : elle résulterait alors de simples coups de marteau donnés aléatoirement. Cette idée est-elle envisageable ? Il faut admettre que toutes les caractéristiques de la statue, que ce soit sa symétrie, son harmonie, ses proportions parfaites, sont le résultat d'une **technique exceptionnelle**. Cette statue a demandé un travail long et fastidieux.

→ C'est pourquoi on peut dire qu'il existe des « règles » de l'art. Myron pourrait ainsi en énumérer un certain nombre à suivre, pour que l'on puisse réaliser une aussi belle statue.



À ce stade de la réflexion, nous pouvons dire que l'**habileté technique** produit un objet artistique ou un objet banal de la même façon, c'est-àdire en suivant des règles de fabrication.

Pendant le procès dont nous parlions en introduction, l'acheteur Edward Steichen est interrogé sur la fabrication de la statue *Oiseau dans l'espace*. Voici ce qu'il en dit :

« Lorsque le bronze est sorti de la fonderie, il ne présentait qu'une très vague ressemblance avec cette chose, et c'est alors qu'avec des limes et des ciseaux M. Brancusi a taillé et travaillé cette pièce de bronze... J'ai vu ce bronze-ci au cours du processus, alors qu'il n'était qu'à moitié limé et faisait le double de sa taille actuelle. »

Steichen admet que l'oiseau est un objet qui nécessite avant tout une grande maîtrise technique. Il reconnaît ainsi un point commun entre tous les **objets manufacturés**.

Une question se pose alors : en quoi l'objet d'art se distingue-t-il d'un objet banal ? Pourquoi une statue n'a-t-elle pas la même valeur artistique qu'un objet quelconque, de décoration par exemple ?



Les spécificités de l'œuvre d'art

L'objet d'art ne sert à rien



L'objet **d'art** et l'objet **banal** n'ont pas la même finalité, le même but. En effet, un objet d'art peut n'avoir aucune utilité pratique ou immédiate, contrairement aux objets de notre quotidien qui répondent à nos besoins.

Une casserole, un livre ou un doudou ont tous la capacité de répondre à nos besoins, que ces derniers soient matériels, intellectuels ou affectifs. Alors que l'objet d'art, lui, ne répond à aucun besoin.

→ Sauf peut-être le besoin de s'exprimer pour l'artiste.

L'objet d'art produit le sentiment du beau

L'objet d'art produit le sentiment du beau, voilà une deuxième différence par rapport aux autres objets.



Un objet d'art nous élève de manière fulgurante ou progressive vers le spirituel, vers un plaisir de l'esprit. De plus, il déclenche une émotion esthétique en produisant le sentiment du beau.

Lorsque nous regardons une casserole, un livre ou un doudou, on ne peut pas dire que l'on soit saisi d'une jouissance intellectuelle extrême. Nous pouvons toutefois être séduit par l'objet, par sa forme, sa couleur, sa matière, etc. Or, cela n'a rien à voir avec l'émotion esthétique ressentie au contact d'un objet d'art.

→ De ce fait, nous pouvons nous demander à quoi cette émotion esthétique si particulière tient-elle ?



Jusqu'au XIX^e siècle, on considère qu'un objet est une œuvre d'art parce que sa beauté procure une émotion esthétique, et plus l'artiste imite le réel, plus son œuvre est belle. La beauté de l'athlète de Myron tient ainsi à sa ressemblance parfaite avec un lanceur réel.

Une œuvre d'art inaugure des règles nouvelles de fabrication

La troisième différence entre objet d'art et objet quelconque tient au fait que l'objet d'art inaugure des règles nouvelles de fabrication.



Seul l'artiste a la capacité de produire un objet beau. L'ouvrier reproduit des objets utiles ; l'artisan reproduit des objets utiles et jolis. En plus de maîtriser parfaitement la technique spécifique à l'objet qu'il fabrique, l'artiste est capable de créer de la beauté.

Pour illustrer cette troisième différence, voici un extrait du compte-rendu du procès de Steichen :

« STEICHEN — Un ouvrier ne peut pas créer la beauté.

JUGE — Vous voulez dire qu'un ouvrier de premier ordre, muni d'une lime et d'outils à polir, une fois coulée cette pièce [...], serait incapable de la polir et d'arriver au même résultat ?

STEICHEN — Il pourrait la polir mais il ne pourrait la concevoir. Toute la question est là. Il ne peut concevoir ces lignes particulières qui lui confèrent cette beauté unique. C'est cela la différence entre un ouvrier et un artiste; il ne conçoit pas comme le fait un artiste.

JUGE — S'il était capable de créer, il cesserait d'être ouvrier pour devenir artiste ?

TÉMOIN — C'est exact : il deviendrait artiste. »

Si l'artisan suit des règles de fabrication, l'artiste utilise les règles de la technique pour maîtriser et produire la beauté. Par exemple, un cordonnier applique les règles qu'il tient de son formateur ce qui lui permet de fabriquer une bonne chaussure, pratique et jolie. Cependant lorsque des chaussures sont créées par des artistes de haute couture, on appelle cela de l'art et non plus de l'artisanat.



L'artiste conçoit et invente les règles, ce qui donne à son objet un caractère unique. Une œuvre d'art possède une beauté singulière. Kant nomme ainsi **génie** cette **capacité à inventer des règles nouvelles de fabrication**. De ce fait, une personne de génie invente les règles de fabrication d'un objet au moment où elle le crée : ces règles n'existaient pas avant.

Une œuvre d'art mobilise une technique de fabrication comme n'importe quel objet, mais ce qui la distingue d'un objet ordinaire, c'est sa fonction et l'intention de celui qui la réalise. L'objet d'art n'a pas d'utilité pratique : l'intention de celui qui le produit est d'inventer une **beauté unique** représentant au mieux le réel qui nous entoure.



La transgression des règles de l'art : l'affaire Brancusi

L'*Oiseau* de Brancusi répond-il à ces critères ? Selon les juges ce n'est pas le cas puisque le statut d'œuvre d'art lui a été dans un premier temps refusé.

Les arguments de la défense

Selon l'avocat de la défense, la sculpture de Brancusi n'est pas une œuvre d'art car pour lui, elle ne ressemble pas à un oiseau en vol. Par conséquent, elle est dépourvue de beauté. Steichen répond que la beauté de cet oiseau ne repose pas sur l'**imitation du réel**, mais sur une **impression subjective** ressentie par l'artiste. Celui-ci tente alors de communiquer cette impression aux observateurs à travers son œuvre.

→ La conception que nous avions de la beauté est ici remise en question : le beau peut se créer autrement que par l'imitation du réel.

L'art figuratif, c'est-à-dire l'art qui s'attache à la représentation du réel, n'est donc pas l'unique art possible, ni l'unique art souhaitable. Brancusi peut ainsi être considéré comme un véritable artiste car il invente une nouvelle manière de penser le beau et parvient à l'inscrire dans un objet totalement singulier.



- Un artisan suit les conventions existantes et reproduit un modèle déjà existant.
- Un artiste renverse les conventions et propose des formes inédites de beauté.

L'objet d'art est un objet transgressif

Ce qui pose problème dans l'œuvre de Brancusi c'est que l'objet est considéré comme transgressif. Or, en quel sens son art est-il transgressif? Via son art, Brancusi nous invite à trouver une nouvelle façon d'observer le réel. Pour comprendre, ou du moins être séduit, par un objet d'art, nous devons abandonner la vision ordinaire et familière que nous possédons. Dans l'exemple du procès de Steichen, il s'agit de la vision classique que nous pouvons avoir, ainsi que les juges, d'un oiseau en vol. Nous devons ainsi nous laisser pénétrer par une vision inédite pour comprendre l'art non figuratif. C'est ce que Brancusi fait : il propose une version inédite d'un oiseau en vol. Or, peu de personnes parviennent à lâcher la vision classique qu'elles ont de l'art, c'est-à-dire qu'elles ne peuvent abandonner l'idée que l'art soit autre chose qu'une reproduction du réel. C'est pourquoi certaines personnes, comme les juges, ne peuvent se résoudre à considérer

certaines œuvres, notamment celles non figuratives, comme des œuvres d'art : c'est ce qu'il s'est passé avec l'*Oiseau* de Brancusi (la statue avait trop peu de ressemblance avec un oiseau réel).



De manière générale, l'**art moderne** suit des règles nouvelles. L'imitation de la nature n'est plus sa priorité : ce qui compte pour l'artiste est de donner sa propre vision du réel, il ne cherche pas à le peindre tel qu'il est, mais tel qu'il le voit.

La décision de la justice

Le jugement du procès est rendu le 26 novembre 1928, les juges ont finalement déclaré que l'*Oiseau dans l'espace* est bien une œuvre d'art. Ils ont affirmé :

« [Une] école dite d'art moderne s'est développée dont les tenants tentent de représenter des idées abstraites plutôt que d'imiter des objets naturels. Que nous soyons ou non en sympathie avec ces idées d'avant-garde et les écoles qui les incarnent, nous estimons que leur existence comme leur influence sur le monde de l'art sont des faits que les tribunaux reconnaissent et doivent prendre en compte.

L'Oiseau dans l'espace est considéré comme une œuvre d'art et bénéficiera de la franchise douanière. La sculpture, bien que ne présentant pas de ressemblance évidente avec un être vivant [...] a été déclarée en tant qu'œuvre d'art, et bénéficie donc d'une franchise douanière totale en vertu de l'article 1704 du Tariff Act de 1922. [...] »

Le verdict du procès conduit à une nouvelle vision de l'objet d'art. La façon de sculpter de Brancusi est reconnue comme artistique, il est alors devenu le sculpteur le plus influent de sa génération.



La pratique artistique est caractérisée par la **virtuosité technique** et le **génie** (cette capacité d'inventer un **beau inédit**).

SchoolMouv.fr SchoolMouv: Cours en ligne pour le collège et le lycée 8 sur 13

Cependant, toute personne est-elle sensible à un objet d'art ? Cette sensibilité n'est-elle pas réservée à une élite côtoyant le monde de l'art, en mesure de reconnaître la subversion des règles établies ou la création d'un beau inédit ?

Au XX^e siècle, des artistes se posent ces questions. Ils veulent prouver que les critères de reconnaissance de l'œuvre d'art, comme la virtuosité technique ou la beauté, doivent être interrogés, voire remis en question.

- → Comment ces artistes s'y prennent-ils pour critiquer leur propre pratique?
- 2 L'art moderne : une remise en question des définitions classiques de l'art
- a. La réflexion sur l'art au cœur de l'activité artistique

L'artiste moderne n'utilise pas nécessairement une **technique innovante** et son intention n'est plus d'**exprimer la beauté**. C'est particulièrement le cas avec les *Ready-made* de Marcel Duchamp.



Ready-made:

Les *Ready-made* sont des objets « déjà faits » et « prêts à l'emploi » promus au rang d'œuvre d'art par le choix d'un artiste. Ils ont pour fonction de nous faire réfléchir au statut de l'œuvre d'art par rapport à un objet banal.

L'art moderne a donc une fonction critique.

La technique et la beauté deviennent secondaires

En 1917, les organisateurs new-yorkais d'un grand salon d'art affirment ne pas choisir les œuvres exposées selon leur beauté. Pour les tester, Duchamp envoie anonymement son *Bouddha de salle de bain* autrement appelé *Fontaine*. Signé **R. Mutt**, il s'agit d'un urinoir retourné de façon à rappeler de loin la silhouette du Bouddha.

SchoolMouv.fr SchoolMouv: Cours en ligne pour le collège et le lycée 9 sur 13



Les organisateurs rejettent la pièce qualifiée d'« immorale et vulgaire ». Qui plus est, elle ne manifeste selon eux aucun travail de la part de l'artiste : Fontaine n'est alors pas exposé. Marcel Duchamp sort ainsi de l'ombre pour défendre son Ready-made et s'expliquer.

L'accusation d'outrage aux mœurs prouve que le comité de sélection attend d'un objet d'art qu'il soit vertueux et qu'il aille dans le sens de la morale. De plus, le refus du comité de présenter l'œuvre prouve son attachement à l'idée traditionnelle de performance technique et de beauté.

→ En présentant une œuvre dénuée de ces deux qualités, Duchamp fait éclater les conventions traditionnelles qui règnent dans le monde de l'art.

L'artiste pointe du doigt le monopole de la reconnaissance artistique que s'octroient certains individus sous prétexte qu'ils sont des professionnels de l'art, qu'ils évoluent dans ce monde et en connaissent les théories.



Concernant l'absence de travail et de technique requis pour fabriquer l'objet, Duchamp rétorque :

- « Le fait que M. Mutt ait modelé ou non la Fontaine de ses mains n'a aucune importance. »
- → Selon Duchamp, la performance technique est secondaire dans la reconnaissance d'un objet d'art.

L'objet d'art relève de l'intention de l'artiste, pas des propriétés de l'objet

Le *Ready-made* remet en question de nombreuses certitudes concernant l'art, comme les notions de virtuosité et de savoir-faire. L'œuvre d'art n'est

SchoolMouv.fr SchoolMouv : Cours en ligne pour le collège et le lycée 10 sur 13

plus conçue comme ayant des propriétés extraordinaires nées de la virtuosité, du savoir-faire et de l'habileté de l'artiste. Ce dernier ne produit plus de ses mains : il se contente de choisir un objet courant de la vie, sans qualité esthétique particulière, puis fait disparaître sa signification utilitaire sous un titre qui lui donne un sens nouveau.

→ Duchamp aurait pu exposer n'importe quel autre objet banal. Ce n'est pas l'objet matériel qui est artistique, mais la performance et l'intention de l'artiste.



Duchamp ne considère pas ses objets exposés comme des œuvres d'art. Ils sont la manifestation de sa réflexion sur l'art et par leur présence, ils interrogent les spectateurs.

Un objet doit-il être beau pour être de l'art ? Qui décide du caractère artistique d'une œuvre d'art ? Suffit-il d'être exposé dans une galerie pour être un artiste ? Ces questions dérangent les marchands d'art et les artistes eux-mêmes. La démarche artistique nous invite à penser l'art.

La principale qualité de l'urinoir de Duchamp, ou d'autres œuvres comme celles de **Maurizio Cattelan**, n'est pas de nous émouvoir par leur beauté, mais de susciter en nous un **questionnement critique**.



L'art poursuit donc un but proche de la philosophie puisqu'il nous étonne et développe notre esprit critique.



En observant l'urinoir de Duchamp, certains ne ressentent pas grandchose, d'autres ont envie de rire ou encore de dénoncer qu'il ne s'agit pas d'art. Or, en comprenant la démarche de Duchamp on peut adhérer à sa performance artistique et apprécier l'urinoir.



SchoolMouv.fr SchoolMouv : Cours en ligne pour le collège et le lycée 11 sur 13

Cela prouve que le jugement de goût lié aux œuvres d'art se construit, s'éduque. Loin d'être spontané, le goût se cultive et s'instruit comme toute autre chose.

Cela signifie que l'œuvre d'art ne se donne pas spontanément : du travail et des efforts sont nécessaires pour la comprendre et l'apprécier. Certains pourraient alors penser que le domaine de l'art risque d'être réservé à des personnes dites de « bon goût », appartenant à des catégories sociales favorisées, ayant un accès aisé à la culture. Contre cette idée, certains considèrent que le goût ne se cultive pas et que tout est une affaire de sensibilité personnelle.

→ Chacun serait ainsi capable d'apprécier spontanément une œuvre d'art sans pour autant connaître les subtilités de sa réalisation ni sa place dans l'histoire de l'art. Après tout, on peut être séduit par l'urinoir (ou *Fontaine*) de Duchamp sans connaître son histoire.



Quelle que soit notre opinion, le but de la démocratisation de l'art est de permettre à quiconque de se confronter à des œuvres d'art, quel que soit son milieu social.

Conclusion:

L'objet d'art s'est longtemps distingué de l'objet banal par la virtuosité technique de l'artiste, son inutilité et sa capacité à imiter le réel. Néanmoins, le XX^e siècle remet en question la conception de l'art comme simple imitation du réel. L'artiste cherche ainsi à exprimer les émotions qu'il ressent au contact du réel : le rapport au réel devient objet d'art, davantage que le réel lui-même.

D'autre part, Marcel Duchamp nous convie à une critique du monde. Tout le monde peut-il juger qu'un objet est artistique ? Ou cette capacité est-elle réservée à quelques personnes compétentes en art ? Si un artiste décide qu'un urinoir est une œuvre d'art, devons-nous le suivre dans cette affirmation ? Tout dépend de son intention, de ce qu'il décide d'exprimer à travers l'exposition de son objet.

Il n'est alors pas certain que celui qui ne connaît rien aux théories de l'art ait vraiment la possibilité d'être sensible à l'art moderne. En tout cas, la majorité des œuvres nécessitent une connaissance de l'art, de son histoire et de ses théories.